

Les évolutions prévues pour la carte des formations entre 2025 et 2027 suscitent des inquiétudes. Alors que plus d'élèves sont attendu-es, notamment parce que la crise économique pourrait ramener des jeunes de l'apprentissage vers nos établissements, cette carte des formations est toujours en nombre insuffisant de places supplémentaires.

Depuis de nombreuses années, la logique qui guide l'évolution de la carte des formations est principalement économique. Dans un contexte de budget à moyens constants, l'ouverture d'une nouvelle section entraîne inévitablement la fermeture d'une autre. Cette approche ne prend pas en compte les publics concernés, notamment les plus fragiles et les moins mobiles. Ces derniers se trouvent contraints de s'adapter aux exigences de leur bassin d'emploi local, souvent au détriment de leurs besoins et aspirations.

En ce qui concerne la carte des formations de l'académie de Limoges, le constat est une augmentation des ouvertures de CS et de FCIL sous statut scolaire alors que l'organisation de ces formations soit davantage adaptée à la formation continue et à l'apprentissage, où l'enseignement général est peu présent, voire inexistant. Il est évident que l'objectif de la mise en place de ces formations sous statut scolaire est de réduire encore les moyens pédagogiques afin de réaliser des économies supplémentaires. Chaque année, nous constatons la fermeture de plusieurs FCIL en milieu scolaire, ce qui met en évidence le désintérêt croissant des élèves pour ces types de formations. Sont-elles réellement adaptées à nos élèves ?

Nous sommes également très préoccupés par la baisse significative des capacités d'accueil en BTS dans les trois académies de Nouvelle-Aquitaine dans la voie scolaire. Surtout que cette réduction vise principalement à financer l'ouverture de CS et de FCIL, tout en encourageant le transfert des formations BTS vers l'apprentissage. La conséquence est la diminution du nombre de places disponibles en BTS sous statut scolaire, ce qui contraint les élèves issus de lycées professionnels à se tourner vers l'apprentissage.

Cette situation va à l'encontre des besoins des élèves, car ceux issus des lycées professionnels sont souvent les plus fragiles et nécessitent davantage de soutien scolaire.

Enfin, une des nouveautés réside dans la modification de certains diplômes pour les adapter aux spécificités locales. Si cette stratégie donne l'illusion d'une véritable évolution de la carte des formations, elle se limite en réalité à un ajustement des cursus pour un nombre restreint d'élèves, dans le but de leur conférer des compétences spécifiques.

Ces innovations, appelées « colorations de diplômes », issues de la formation continue, s'intègrent progressivement à la formation initiale. Ce processus permet à l'État et aux régions de réaliser des économies sur les coûts pédagogiques des formations et sur l'achat d'équipement, tout en offrant aux entreprises la possibilité de transférer le coût de la formation de leurs employés sur le budget public. Dans ce système, où chacun semble trouver son intérêt, ce sont les élèves de bac professionnel qui en pâtissent.

En effet, comment peut-on prétendre que, malgré les réformes successives qui n'ont fait que réduire le temps de formation, l'intégration de nouvelles compétences « colorées » se fera pas au détriment des autres, dont l'acquisition est déjà précarisée ? Quel sera l'avenir des formations qui se concentrent uniquement sur les besoins immédiats des entreprises ?

La coloration des diplômes représente ainsi une menace sérieuse pour l'équité des diplômes nationaux.

Le SNUEP-FSU appelle à une réelle ambition pour les élèves, en s'opposant aux injonctions déconnectées de la réalité qui prétendent moderniser le système, tout en résonnant cyniquement dans les locaux souvent vétustes de nos lycées professionnels. Elle exige une politique authentique de qualifications, sous statut scolaire, accessible à l'ensemble de la jeunesse, quelles que soient leurs origines sociales ou géographiques.